



Les salariés de la Sécurité Sociale veulent une augmentation de salaires

Il y a des décennies que gouvernements et patronat ont adopté une règle commune à tous : mettre en place des réformes pour supprimer des droits aux salariés et faire la sourde oreille à leurs revendications qui pourtant leur permettraient de vivre décemment voire mieux. Sur la question des salaires, chaque gouvernement a fait le choix de se défaire sous prétexte que leur augmentation ne relèverait pas de l'Etat mais de la négociation collective dans l'entreprise.

C'EST FAUX !

Non seulement l'Etat a le pouvoir d'augmenter le SMIC, mais en le faisant, il peut éventuellement entraîner une hausse pour l'ensemble des salaires. Ailleurs, en Europe certains gouvernements ont pris cette initiative (+8% du salaire minimum en Allemagne, +22% en Espagne, +25% à venir au Portugal sur la durée du mandat avec +4% en 2019 et +6% en 2020). Mais que fait le gouvernement français ??

Le gouvernement français fait le choix d'octroyer des aides publiques et des cadeaux fiscaux et sociaux de 200 milliards d'euros environ, par an, aux entreprises et aux ménages les plus aisés. Et c'est sans compter toutes les aides octroyées, sans conditions, sans obligations en matière d'emploi ou de salaire, en lien avec la pandémie.

Or, augmenter les salaires c'est développer l'activité économique, c'est favoriser la consommation. Plus de 55% de la richesse produite dans notre pays dépend directement de la capacité des ménages à consommer. Alors augmenter les salaires, c'est permettre de mieux consommer et surtout des produits de qualité qui répondent à des critères sociaux et environnementaux satisfaisants, plutôt que surconsommer à moindre coût.

PRIMES OU AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES ?

Bien qu'alléchante, la prime est individuelle et aléatoire : l'employeur peut décider de l'augmenter ou de la baisser, de l'octroyer ou pas. Certaines ne sont pas soumises à cotisations sociales, comme l'intéressement, donc autant de financement en moins pour la Sécu.

Bien que de plus en plus individualisé, le salaire est socialisé. Il permet, à travers les cotisations de financer la protection sociale. Lorsqu'une augmentation générale de salaire a lieu [par la valeur du point ou de l'indice dans la fonction publique], elle s'applique à tous les salariés de la branche professionnelle (ou du service public, de la Sécurité sociale, etc.) ou de l'entreprise. C'est plus juste pour les salariés et plus efficace pour la consommation.

Alors, l'augmentation de la valeur du point dans la Sécu c'est pour aujourd'hui ou pour demain ?

Pour l'UCANSS, l'augmentation de la valeur du point « c'est la ligne rouge à ne pas franchir » à l'instar des mesures automatiques ou générales à l'occasion de la négociation sur la classification...

Il est urgent de reprendre l'offensive sur l'augmentation des salaires !



Depuis la signature de la classification de 2004, l'employeur n'a eu de cesse de geler toutes augmentations salariales annuelles, paupérisant ainsi dramatiquement les employés et cadres de la Sécurité sociale. Bilan de l'opération, avec la non-augmentation des salaires les salariés ont financé les mesures salariales inscrites dans la classification de 2004 (points de compétences et parcours professionnels).

**Tout augmente sauf nos salaires,
ÇA SUFFIT !**

L'augmentation constante du coût de la vie (énergie, transport, logement...) ne cesse de peser sur le budget des ménages, réduisant peu à peu le salaire disponible pour vivre.

Aujourd'hui, l'augmentation de la valeur du point est une priorité pour l'ensemble des personnels de notre institution.

Malgré leurs discours pendant la crise, Gouvernement et COMEX affichent par l'absence de reconnaissance salariale leurs mépris envers les salariés de la Sécu.

Assez de discours, des actes !!!

Entre la crise des « subprimes » de 2008, le renflouement des banques à coup de milliards d'euros qui a eu pour conséquence de doubler la dette publique et le « quoi qu'il en coûte » de Macron pour soutenir le patronat et les actionnaires au détriment d'une dette sociale abyssale, oui de l'argent il y en a !

L'austérité salariale dans la Sécurité sociale, comme ailleurs, est au cœur du système libéral et c'est un choix politique. Alors que la masse salariale en France a été multipliée par 3,6 depuis 1981, les dividendes des actionnaires ont, eux, été multipliés par 20 sur la même période et ont augmenté de 70% entre 2009 et 2018.

D'autres choix sont possibles mais il nous faut les imposer !

Il est temps d'aller chercher ce que les gouvernements successifs, l'UCANSS et les caisses nationales nous doivent, car ne leur en déplaît, sans travailleurs, sans salariés, sans personnel, il n'y a pas de production de richesse. C'est bien nous tous, y compris les personnels de la Sécurité sociale, qui créons les richesses de notre pays !

La CGT ne négocie pas la misère salariale, elle la combat !

**Tous en grève et
dans les manifestations dès la rentrée !**

**ET le 5 octobre 2021,
Grève nationale et interprofessionnelle !**

**Augmenter les salaires, c'est bon pour les
salariés, c'est bon pour la Sécu !**

